

## FICHE DE POSTE

### Année 2020/2021

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Coordonnateur REP et REP+ (postes à 50%)</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire (inspecteur du premier degré et chef d'établissement). Réseau REP Maximilien de ROBESPIERRE (commune de Port Saint Louis du Rhône) et IEN ARLES
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	La fonction de coordonnateur a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.
	<b>MISSIONS</b>	Le coordonnateur est particulièrement chargé de mettre en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire, en lien avec l'IA-IPR référent.
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des liaisons fonctionnelles entre les cycles (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés).</li> <li>- Accompagner les équipes d'école et de collège.</li> <li>- Suivre et accompagner l'évaluation du projet du réseau.</li> <li>- Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux.</li> </ul> Missions spécifiques REP + : Aider à l'organisation et au suivi des journées de formation/concertation REP+.
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles.</li> <li>- Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire.</li> <li>- Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la Politique de la Ville.</li> <li>- Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Bonne expérience en éducation prioritaire souhaitée. La détention d'un CAFIPEMF constitue une réelle valeur ajoutée.
	<b>NOMINATION</b>	La nomination est à titre provisoire. Un entretien aura lieu devant une commission de recrutement. Le choix se fera sur la base du profil recherché.
	<b>REGIME</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré. Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré. Le poste ouvre droit à la perception d'une NBI de 30 points.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Le candidat retournera la fiche de candidature ci-après, sous couvert de l'IEN dont il dépend, par courriel, avant le 19 juin 2020  Il accompagnera cette fiche de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un curriculum vitae,</li> <li>- une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation),</li> </ul>
	<b>CONTACT</b>	Cellule des politiques éducatives ce-cellulepoled@ac-aix-marseille.fr

**FICHE DE CANDIDATURE  
COORDONNATEUR DE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE  
50%**

**Nom :**

**Prénom :**

**Affectation actuelle :**

**Circonscription :**

**Adresse personnelle :**

**Téléphone :**

**Mail :**

**CAFIPEMF : oui  non**

**Années d'expérience en éducation prioritaire :**

**Je déclare être candidat(e) au poste de Coordonnateur de réseau d'Éducation Prioritaire.**

**Date**

**Signature**

**Avis, date, signature et cachet de l'inspecteur (trice) de la circonscription de rattachement :**